

DÉCLARATION des élus du SNES-FSU à la CAPA des CPE du 15 janvier 2019

Les dernières élections professionnelles ont montré l'attachement des collègues au paritarisme et la confiance qu'ils témoignent au SNES-FSU, en particulier chez les CPE. Mais elles ont aussi été marquées par une baisse de participation liées en partie au bug informatique de la première journée.

Le SNES-FSU réitère sa demande d'arrêt du vote électronique pour les élections professionnelles.

Dans l'académie, le SNES-FSU reste majoritaire à la CAPA de CPE. Cela nous confère des responsabilités particulières et nous nous attacherons à défendre les droits individuels et collectifs de tous les CPE, comme nous l'avons toujours fait.

Cette nouvelle configuration n'est en fait dû qu'à la sortie du régime dérogatoire qui nous contraint aujourd'hui à siéger à 4 au lieu de 8 dans notre académie. En exigeant l'accès des CPE et Psy-En au statut dérogatoire au régime général de la Fonction Publique, le SNES-FSU continue de défendre le principe d'égalité de traitement avec les corps enseignants. Ces nouvelles instances sont emblématiques de la volonté gouvernementale d'affaiblir la représentation syndicale et le paritarisme dans la Fonction Publique. Dans le contexte des fortes tensions sociales que nous connaissons, ce gouvernement serait pourtant bien inspiré de respecter davantage la parole des élus des personnels.

La crise sociale sans précédent que nous traversons est le fruit des politiques libérales menées depuis des dizaines d'années qui se traduisent aujourd'hui par un objectif affiché de démantèlement de notre modèle social actuel. Cette crise est aggravée par la stratégie gouvernementale assumée de passer outre tous les corps intermédiaires et le mépris à l'égard des salariés dont elle témoigne. En n'apportant aucune réponse à la colère profonde qui s'exprime face aux injustices sociales, ce gouvernement prétend « garder un cap » qui mène de fait à l'exacerbation des tensions. Il est plus que temps d'inverser ces choix en prenant l'exacte mesure des urgences sociales.

À l'Éducation, le Ministre reste lui aussi sourd à toutes les marques d'opposition en s'acharnant à mener à marche forcée sa politique : réforme de la formation, réforme des lycées, gel du point d'indice, suppressions de 2650 postes dans le second degré, nouvelle baisse du nombre de recrutements aux différents concours... Ces choix managériaux du MEN vont avoir des conséquences lourdes sur la scolarité des élèves. La réforme du lycée accroît les inégalités territoriales, les chefs d'établissement ne pouvant proposer toutes les options et devant donc faire des choix !

Dans l'académie, cette politique se traduira déjà par la suppression de 103 postes (58 postes auxquels s'ajoutent 45 ETP transformés en HSA) pour la rentrée 2019. Les conditions de travail des personnels vont être encore dégradées avec des effectifs par classe qui vont augmenter et qui ne permettront pas aux collègues la prise en charge individuelle nécessaire à la réussite de tous.

Dans ce contexte budgétaire de pénurie, le SNES-FSU sera particulièrement attentif dans l'académie à la pérennité de tous les postes de CPE, déjà en nombre insuffisant.

Pour conclure et revenir particulièrement à la CAPA d'aujourd'hui, pas de recours déposé en bonne et due forme.

Néanmoins un collègue a contesté et a interprété la réponse négative de la Rectrice comme induisant une saisie de la Capa. Ces nouvelles modalités ne sont pas encore bien maîtrisées par tous les collègues et nous demandons à pouvoir examiner ce dossier.

Dans un souci de transparence, nous souhaiterions donc connaître la « méthodologie » utilisée. Comment la transposition entre la grille et l'appréciation finale se fait-elle ? Quels sont les critères retenus ? Le mécanisme reste, à ce stade et pour cette première année, assez opaque. Nous demandons que l'examen précis de la situation individuelle permette d'obtenir des éclaircissements, en l'absence desquels les collègues continueront de ressentir douloureusement l'écart entre des avis d'évaluateurs très positifs et une appréciation finale qui ne l'est pas.

Le SNES-FSU a toujours défendu la déconnexion entre l'évaluation et l'avancement. Les élus du SNES-FSU agiront dans les CAPA pour assurer l'équité et la transparence dans ces promotions comme dans toutes les opérations de carrière.